

## Déclaration de la FNEC FP-FO au CHSCT Ministériel du 25 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Chaque jour qui passe met un peu plus en évidence que la crise du COVID19 devient prétexte à poursuivre et amplifier les contre-réformes engagées à l'encontre de l'école publique et ses personnels.

Comme l'indique la confédération FO dans sa dernière déclaration, « *les conditions de la reprise de l'école amènent à s'interroger quant au sens et à l'efficacité pédagogique, et à son impact sur des enfants en bas âges.* »

Alors que les personnels ont fait face, dans des conditions très difficiles, à l'accueil des enfants de soignants, à la continuité pédagogique, sans jamais compter leur temps parfois jusqu'à l'épuisement comme vient encore de le montrer le décès de notre collègue directeur d'école dans le Var, vos déclarations et les projets de loi qui florissent inquiètent et indignent.

- Les conditions de versement de la prime COVID, au-delà du fait qu'elle ne correspond pas à la revalorisation salariale à laquelle peuvent prétendre les personnels, en exclut *de facto* la quasi-totalité de ceux-ci
- Le statut de directeur supérieur hiérarchique rejeté massivement par les personnels revient sur le devant de la scène (un projet de loi est déposé)
- La territorialisation de l'école de la république placée sous la coupe des collectivités devient une réalité
- Le transfert d'une partie des enseignement (culturels et sportifs) est avancé comme une solution nouvelle à pérenniser
- L'enseignement à distance, qui est tout le contraire de la pédagogie, est présenté comme innovant et à poursuivre après la crise, un projet de loi est même déposé pour le rendre obligatoire.

Dans le même temps, vous n'avez pas respecté vos obligations de protection à l'égard de vos personnels et les documents fournis pour l'ordre du jour de cette réunion le confirment :

- Vous persistez à transformer les CHSCT en instance d'information alors que la réglementation leur donne un rôle d'avis sur vos décisions
- Vous persistez à remettre en cause le droit de retrait dans la FAQ
- Vous n'appliquez pas la législation du travail en termes d'équipements de protection individuelle, les masques en particulier, les tests ne sont pas faits, les conditions de reprises de l'école sont indignes

Nous tenons à dénoncer ici, les conditions dans lesquelles se déroulent sur le terrain les relations avec les administrations locales : négations du droit des personnels à être représentés, suppression des groupes d'appui d'attribution des postes adaptés, refus de communiquer aux représentants des personnels les informations indispensables à leurs mandats, réunions de CHSCT A coupées, réunions de CTA écourtées, refus de permettre aux suppléants de siéger et désormais, alors que les personnels

doivent assurer l'accueil des élèves par groupes de 15, participent à des réunions de préparation à plus de 50, certains IA refusent de convoquer les réunions de CT ou de CAP en présentiel. On voudrait museler les représentants des personnels qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

### **Sommes-nous encore en démocratie quand l'Etat organise de tels comportements ?**

La FNEC FP-FO avec sa confédération, la CGT-FORCE OUVRIERE qui l'a rappelé lors de sa commission exécutive confédérale, exige la fin de l'état d'urgence sanitaire et l'abandon des ordonnances sur le droit du travail en matière de congés et de temps de travail, elle exige le respect du secret médical remis en cause par la mise en place des « Brigades COVID », elle demande le respect des statuts et des droits des agents.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, que les personnels et avec eux la FNEC FP-FO n'acceptent pas et ne laisseront pas faire.

*Montreuil, le 20 mai 2020*